

CONTRIBUTION
A LA RESOLUTION DE LA PENURIE EN RIZ
DANS LA ZONE CENTRE
DE LA COTE D'IVOIRE

Dr B. KOUAME : Président de l'ONG AGEDES (Actions Genre Et Développement Economique et Social) Tel : 225 22 52 32 38/ 225 05 06 57 61 ; 09 BP 4228 Abidjan 09 ;

agedes_ci@yahoo.fr

B. BONSON : Adjoint au chef de Programme au PNR.

A.J. SEDIA : Présidente de ONG FOUNDI.

RESUME

Depuis le 19 septembre 2002 la COTE D'IVOIRE vit une situation de ni paix ni guerre, provoquant une crise alimentaire consécutive à l'arrêt ou même à l'abandon des activités agricoles.

*Dans le cadre des recherches de solutions à la pénurie en riz inhérentes à cette crise, le Ministère chargé de l'Agriculture, a décidé d'augmenter la production rizicole dans toutes les zones où le besoin se fait sentir à travers **un programme d'urgence dit « riz pour tous »**.*

*Les organisations non gouvernementales **AGEDES** et **FOUNDI** ont participé à l'exécution dudit programme sur le terrain, en qualité de prestataires.*

*La production obtenue dans les zones sous notre supervision a été de **2291 tonnes** de paddy, soit un rendement de **4,4t/ha**, contre **4,99t/ha** pour l'ensemble du programme.*

L'encadrement de proximité a contribué à l'amélioration globale du rendement.

Les résultats sont très satisfaisants. Un engouement autour de la riziculture a été constaté.

La pérennisation de ces actions permettra d'atteindre un nombre important de riziculteurs, de stabiliser leurs exploitations et de contribuer ainsi à un développement durable, en accroissant significativement la production nationale en riz.

Une meilleure organisation des producteurs dans ce contexte s'en trouvera facilitée.

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La COTE D'IVOIRE, malgré ses potentialités agro - économiques importantes en matière de production rizicole, ne produit que 852 795 tonnes de paddy soit 469 037 tonnes de riz blanchi, tandis que les besoins en consommation est de 1 269 696 tonnes pour une importation totale de 715 379 tonnes, soit un déficit à combler de 800659 tonnes.

De plus le rendement moyen observé depuis un certain temps dans le pays est estimé à 2T/ha pour les riz de bas - fonds.

L'avènement du conflit armé survenu le 19 septembre 2002 et qui persiste accentue particulièrement ce déficit chez les paysans en général.

Les conséquences observées de ce conflit armé sur la vie de la population sont les suivantes :

- ✓ Le déplacement massif des personnes vers des zones plus sécurisées ;
- ✓ Le manque accentué de semences pour ceux restés dans la zone de guerre ;
- ✓ La perturbation des activités agricoles due à la peur de se rendre sur les parcelles.
- ✓ La baisse drastique du rendement
- ✓ L'installation progressive de la famine.

Pour contribuer à la résolution de la pénurie en Riz liée à cette crise, le gouvernement de la République de COTE D'IVOIRE, à travers le Ministère d'Etat, Ministère de l'agriculture, a mis en œuvre le Programme d'Urgence « riz pour tous » piloté par le PROGRAMME NATIONAL RIZ (PNR).

Ce programme d'urgence a consisté à mettre à la disposition des agriculteurs de la semence de riz et à les appuyer par des apports d'intrants pour consolider leurs acquis antérieurs, permettant ainsi de :

- ✓ Leur donner des atouts pour une meilleure réinsertion dans la vie économique de leur village.
- ✓ Les amener à améliorer leur cadre de travail et de vie.
- ✓ Conduire une agriculture stabilisée et de produire suffisamment de riz.
- ✓ Disposer en conséquence d'une source de revenu durable.

Il s'agira de leur conférer des outils leur permettant non seulement de reprendre vie, de s'auto suffire, et de relancer l'économie locale, mais aussi, de réapprendre à mieux revivre ensemble dans un environnement social durement éprouvé par la guerre.

C'est dans ce contexte que le PNR nous a confié l'encadrement d'un certain nombre de paysans dépourvus de moyens pour conduire leurs activités rizicoles habituelles dans la Zone Centre de la Côte d'Ivoire.

II - OBJECTIFS

2 – 1 Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la faim de la population de la Côte d'Ivoire en général et celle de la zone centre en particulier.

2 – 2 Objectif de développement :

La politique nationale est de favoriser l'émergence de pôles de développement durable et de renforcer les capacités de la population.

Ce projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie , de travail, et de la sécurité alimentaire ; ce qui aura un impact positif sur le retour à la paix retrouvée dans les zones concernées.

2 – 3 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce projet sont de venir en aide aux paysans riziculteurs des départements de BEOUMI, BOUAKE et de SAKASSOU pour leur permettre de :

- Produire et surtout accroître la productivité des cultures rizicoles porteuses ;
- Constituer leurs stocks de semences et d'intrants ;
- Stabiliser les systèmes de culture existants ;
- Organiser en structure formelle de production et de commercialisation ;
- Promouvoir la solidarité entre eux ;
- Mettre en place à très court terme des champs de multiplication de semences de base.
- Créer les conditions favorables à l'instauration définitive de la paix.

III - DOMAINE D'INTERVENTION

Notre intervention a couvert trois départements : BEOUMI, BOUAKE et SAKASSOU, tous en zone ex-assiégée à environ 400 km d'Abidjan.

Sur une superficie globale de 8000 ha, 516.5 ha de bas - fonds irrigués nous ont été confiés pour encadrement. Les surfaces individuelles des exploitants rizicoles sont comprises entre 0,20 ha et 3 ha.

Nos actions ont porté sur les exploitations individuelles, la situation des paysans rizicoles, les problèmes agronomiques rencontrés, le renforcement des capacités ainsi que sur les recherches de solutions adaptées.

IV - METHODOLOGIE

Pour mener à bien nos activités, une méthodologie a été mise en place de commun accord avec le maître d'ouvrage qu'est le PNR, à travers un contrat de prestation de service renfermant les termes de référence. Il s'agit notamment de :

- L'identification des bénéficiaires concrétisée par des fiches d'identification comportant des renseignements précis sur le bénéficiaire.
- La distribution contrôlée et validés par le prestataire et par le maître d'ouvrage, avec pour support des carnets de distribution.
- L'encadrement et la formation
- La collecte du paddy faite également en utilisant des carnets de collectes.

4-1. Réaliser l'identification, la sensibilisation et le recensement des bénéficiaires.

- ☞ Etablir au préalable des contacts physiques avec les populations et les sensibiliser au bien - fondé des actions à mener.
- ☞ Recenser les volontaires qui souhaitent bénéficier de l'opération.
- ☞ Localiser et évaluer effectivement les superficies concernées
- ☞ Dresser les listes exhaustives des riziculteurs retenus ainsi que les superficies souscrites par département et ou par localité.
- ☞ Faire valider ces listes par le maître d'ouvrage.

4-2. Assurer la distribution des intrants et du petit matériel aux exploitants.

- ☞ Livrer les semences, les engrais, le petit matériel et les distribuer effectivement aux bénéficiaires retenus.
- ☞ Remplir correctement les carnets de distribution des intrants.
- ☞ Établir le listing des bénéficiaires des intrants par département et ou par localité

4-3. Assurer l'encadrement et la formation des exploitants.

- ☞ Former les bénéficiaires aux différentes techniques culturales
- ☞ Contrôler les mises en place et le respect des normes de semis et d'entretien des cultures et des systèmes de drainage.
- ☞ Suivre la mise en place du dispositif de collecte et de réception du paddy « bon à semer ».
- ☞ Estimer la production et le rendement d'un échantillon de paysans par département et ou par localité.

4-4. Collecter, regrouper et mettre le paddy « bon à semer » à la disposition du PNR.

- ☞ Etablir la prévision de récolte et la communiquer au PNR pour planification.
- ☞ Assurer la collecte auprès des bénéficiaires ayant reçu engrais et herbicide à raison de 100 kg de paddy par ha de riz de bas - fonds ou de riz irrigué.
- ☞ Incrire sur chaque sac de paddy, au moyen de marqueur indélébile et de manière lisible, « bon à semer », la localité de provenance, la variété, la date de mise en sac et le nom du prestataire
- ☞ Livrer au magasin PNR le paddy « bon à semer » collecté auprès des bénéficiaires.

V - RESULTATS

5-1. Réalisations de l'identification, de la sensibilisation et du recensement des bénéficiaires.

Suite aux informations obtenues du maître d'œuvre, tous les sites concernés par le projet dans chaque zone ont été localisés et identifiés.

De plus tous les riziculteurs ont été rencontrés au cours d'audiences foraines, en présence des chefs de village ; ce qui nous a permis de recenser les bénéficiaires potentiels ainsi que leurs superficies à emblaver.

Le tableau 1 regroupe les informations recueillies dans chaque département.

Région	département	S/Préfecture	localité	superficies prévues (ha)	nombre de bénéficiaires
				Bas fonds	
VALLE DU BANDAMA	BOUAKE	Bouaké	locakpli	130	196
		Brobo	pronou	29	109
	SAKASSOU	Sakassou	COPENSAK	272	417
	BEOUMI	Beoumi	Nzoukpl,Ndrebo	54,5	185
		Bodokro	BODOKRO	31	88
		TOTAL		516,5	995

995 personnes ont décidé de participer effectivement au projet pour 516,5 hectares de bas fonds ou de parcelles irriguées.

5-2. Distribution des intrants et du petit matériel aux exploitants.

Les intrants et les semences sont fournis par le maître d'ouvrage.

Tous les bénéficiaires ont reçu les intrants (NPK et UREE) correspondants à leurs superficies respectives au cours d'audiences foraines.

Le tableau 2 regroupe les quantités de semences et d'intrants distribués.

Département	S/préfecture	Localité	Semence (kg)	NPK (kg)	Urée (kg)	Herbicide (litre)	Petits Matériels				Période distribution	
							M	L	D	P	Début	Fin
BOUAKE	BOUAKE	Lokakpli	5550	19500	13000	390				3	sept	oct.
	BROBO	Pronou	1450	4350	2900	87				2	sept	oct.
SAKASSOU	SAKASSOU	Coopensak	13600	40800	27200	816				3	sept	oct.
BEOUMI	BEOUMI	Ndrebo,Nzoukpli,	2725	8175	5450	163 ,5				2	sept	oct.
	BODOKRO	Bodokro	1550	4650	3100	93				1	sept	oct.
TOTAL			24875	77475	51650	1549,5				11		

M : Machette ; L : lime ; Daba ; P : Pulvérisateur

Pour l'exécution du programme qui nous a été confié, seulement 11 pulvérisateurs manuels à dos ont été mis à la disposition de l'ensemble des localités concernées.

5-3 Encadrement et formation des exploitants.

Compte tenu de la dispersion de exploitants, l'encadrement ainsi que la formation ont été confiés à six techniciens de l'ADRAO de Bouaké, maîtrisant les techniques culturales du riz.

Leurs activités sont suivies et contrôlées par le Président de l'ONG AGEDES, lui-même Généticien et Améliorateur de plantes de formations.

5-3-1 assurer l'encadrement

Plusieurs activités quotidiennes et permanentes durant le projet ont été conduites ; ce sont :

- ☞ Sensibilisation, puis identification des exploitants rizicoles
- ☞ Evaluation des superficies emblavées.
- ☞ distribution des semences, des engrais et des herbicides ;
- ☞ Conseils agricoles aux bénéficiaires (entretiens, désherbage, surveillance).
- ☞ Suivi des paysans pour la mise en place des carrés de rendement.
- ☞ Conseils agricoles aux bénéficiaires pour les récoltes des carrés de rendement
- ☞ Calcul des rendements.

5-3-2 formation des exploitants

Les formations se sont déroulées in situ. Des thèmes ciblés ont été retenus:

- ☞ Curage des canaux d'irrigation, rabattage des diguettes
- ☞ Techniques culturales de riz de bas fonds.
- ☞ Techniques d'utilisation du pulvérisateur et de l'herbicide
- ☞ Mise en place des carrés de rendement
- ☞ gestion coopérative des dirigeants du groupement informel et sensibilisation pour la constitution d'une coopérative ;
- ☞ Détermination des rendements ; pesées individuelles.

5-4 Récolte et collecte du paddy « bon à semer »

5-4-1 Récolte

Chaque paysan effectue sa récolte. Cette production constitue sa propriété personnelle ; elle doit lui permettre de constituer un stock pour la campagne culturale prochaine, rembourser la quantité de paddy due au PNR et vendre le restant pour ses propres besoins.

La production globale pour l'ensemble des paysans encadrés est de 2291 tonnes de paddy.

Le tableau 3 présente la production globale obtenue

Département	s/préfecture	Localité	Superficie emblavée (ha)	Production attendue (tonne)
			Bas fonds	
BOUAKE	BOUAKE	Lokakpli	130	515
	BROBO	Pronou	29	200
SAKASSOU	SAKASSOU	Coopensak	272	1186
BEOUMI	BEOUMI	Ndebo,nzoukpli	54,5	241
	BODOKRO	bodokro	31	149
TOTAL			516,5	2291

Le rendement moyen observé a été généralement améliorés et est de 4,4T/ha de paddy contre 2T/ha les périodes précédentes ; ce qui est pratiquement plus du double de celui d'avant l'opération.

Ce résultat est essentiellement du à l'encadrement de proximité des bénéficiaires et de l'apport conséquent d'engrais.

La programme a permis de toucher 995 riziculteurs et les membres de leurs foyers (soit environ 2985 personnes)

En terme économique, les 2291 tonnes ont dégagé une valeur marchande de 297 830 000 F CFA, soit un revenu moyen de 299 000 F CFA par exploitant et par cycle.

5-4-2 Collecte de paddy

- Il est demandé à chaque bénéficiaire de rétrocéder aux ONG AGEDES et FOUNDI, 100 kg de paddy par ha emblavée. Les ONG se chargent de les livrer au PNR en s'entourant de toutes les précautions de conformité.

Cette quantité sera redistribuée à d'autres bénéficiaires pendant la campagne suivante par le PNR.

Le tableau 4 récapitule la quantité globale de paddy collectée et livrée au PNR.

Département	s/préfecture	Localité	Paddy collecté (T)	Paddy livré (T)
			Bas fonds	
BOUAKE	BOUAKE	Lokakpli	13	13
	BROBO	Pronou	2,9	2,9
SAKASSOU	SAKASSOU	Coopensak	27,2	27,2
BEOUMI	BEOUMI	Ndebo,nzoukpli	5,45	5,45
	BODOKRO	bodokro	3,1	3,1
TOTAL			51,65	51,65

VI - CONTRAINTES RENCONTREES

Durant l'exécution du contrat, plusieurs contraintes ont été rencontrées au nombre desquelles on peut citer :

- ◆ Le retard important dans la livraison des intrants par rapport au calendrier agricole ;
- ◆ Un manque d'équipements agricoles
- ◆ Le faible taux de germination de la semence reçue dans certains sites ; ce qui a contraint les paysans concernés à trouver d'autres semences de remplacement;
- ◆ Un mélange de variétés, dû à l'origine de production des semences reçues ;

VII - DISCUSSION

Cette opération a donc eu un impact très positif sur l'ensemble des acteurs par :

- Le retour et le rapprochement des populations des différentes régions séparées par la crise ;
- L'augmentation des rendements et de la production rizicole ;
- Le maintien des activités rizicoles ;
- L'encadrement et le suivi des activités des riziculteurs dans la zone assiégés.
- La relance *in extremis* de l'activité rizicole dans le centre de la Côte d'Ivoire où certains sites étaient pratiquement en voie d'abandon ;
- Un revenu monétaire substantiel aux paysans.

Dans l'ensemble, les activités que nous avons menées sur le terrain ont développé une synergie entre tous les partenaires ; un mécanisme de coordination, de contrôle, de suivi - évaluation ont contribué à l'obtention de résultats très encourageants pour le futur.

Le Programme « Riz Pour Tous » a donc eu un impact très positif sur l'ensemble des acteurs.

VIII – RECOMMANDATIONS

Pour lever les contraintes énumérées en vue de la réussite des futurs programmes, il est proposé les recommandations suivantes :

- ◆ Mettre à la disposition des bénéficiaires les intrants en tenant compte du calendrier cultural
- ◆ Former des semenciers au niveau de chaque département dans le but de pérenniser la production de semence ;
- ◆ Assurer correctement la vulgarisation des techniques rizicoles auprès des bénéficiaires ;
- ◆ Promouvoir un système de reconstitution d'un fonds d'achat d'intrants et d'équipement ;
- ◆ Mettre l'accent sur les aspects qualitatifs dans le processus de suivi –évaluation ;

CONCLUSION

La répétition de l'opération dans les zones concernées pendant cinq ans consécutifs de culture, permettra d'atteindre un nombre important de riziculteurs, de stabiliser leurs exploitations et contribuer ainsi à un développement durable, en accroissant significativement la production nationale en riz.

Une meilleure organisation des producteurs rizicoles dans ce contexte s'en trouvera facilitée.

A l'avenir, l'approche contractuelle de l'encadrement aidera les responsables du Programme National Riz et les décideurs à atteindre de façon rapide, l'objectif majeur de l'autosuffisance alimentaire en général et de la résolution de la pénurie en riz dans la Zone Centre de la Côte d'Ivoire en particulier